

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 16 juin 2015

Le 16 juin 2015 à 10 heures, les fondateurs de l'association « Swiss Barcode Of Life » (SwissBOL) se sont réunis en assemblée générale constitutive au Muséum d'Histoire Naturelle de Neuchâtel à la Rue des Terreaux 14, Neuchâtel.

### Sont Présents :

Alice CIBOIS, Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Genève

Beatrice SENN, Institut fédéral de recherches WSL

Christoph SCHEIDEGGER, Institut fédéral de recherches WSL

Claire LE BAYON, Université de Neuchâtel

David SINGER, Université de Neuchâtel

Edward MITCHELL, Université de Neuchâtel

Enrique LARA, Université de Neuchâtel

Gian-Reto WALTHER, Office Fédéral de l'Environnement

Jacques THIÉBAUD, Karch-Genève

Jan PAWLOWSKI, Université de Genève

Jessica LITMAN, Muséum d'Histoire Naturelle de Neuchâtel

Juanita OLANO, Schweizerische Vogelwarte

Jürg FREY, Agroscope

Laurent VUATAZ, Musée de Zoologie de Lausanne

Marco BERNASCONI, Natur-Museum Luzern

Michel SARTORI, Musée de Zoologie de Lausanne

Olivier GLAIZOT, Musée de Zoologie de Lausanne

Pascal STUCKI, Aquabug

Patrick ROHNER, Université de Zürich

Rainer NEUMEYER, Société Entomologique de Zürich

Sebastian KIEWNICK, Agroscope

Sofia WYLER, Université de Genève

Stefan UNGRICHT, Société Entomologique Suisse

Wolf BLANCKENHORN, Université de Zürich

Yamama NACIRI, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Yannick CHITTARO, Centre Suisse de la Cartographie de la Faune

Yves GONSETH, Centre Suisse de la Cartographie de la Faune

Association Swiss Barcode of Life Centre Suisse de Cartographie de la Faune Passage Max-Meuron 6, CH-2000 Neuchâtel



#### Sont Excusés:

Joana Amorim Visco, Université de Genève Loïc Pellissier, Université de Fribourg

### Sont Absents:

Hélène Niculita-Hirzel, Institut Universitaire Romand de Santé au Travail Marilena Palmisano, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

Sofia Wyler (SW) anime la séance et Jessica Litman prend des notes supplémentaires en parallèle.

SW met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association en formation et fait passer une feuille de présences avec une case à cocher en cas d'intention de devenir membre.

SW fait un bilan sur les activités en lien avec celles prévues par l'association, elle expose les motifs de la création de l'association et elle lit le projet de statuts.

Un débat s'instaure entre les membres de l'Assemblée à propos des points suivants:

## Article 4 Membres

- Cotisations : La question de la non-cotisation est soulevée. Les efforts que requiert la gestion d'une telle mise en pratique sont vite mis en avant. De plus, ces cotisations ne couvriraient pas les besoins de fonctionnement de base de l'association et il est donc convenu que l'association débutera sans cotisations annuelles. Néanmoins, une révision des statuts pourrait être envisagée si le besoin de cette cotisation s'avèrerai nécessaire dans les mois à venir.
- Institutions-membres : Seules des personnes peuvent devenir membres de l'association. Il n'est pas prévu dans les statuts que les institutions deviennent membres. Les avantages à avoir des institutions dans l'association en termes de visibilité/reconnaissance de l'association sont mentionnées. Cependant, cette démarche compliquerait passablement la recherche de nouveaux membres, car ça impliquerait obligatoirement les directeurs/recteurs/présidents/conseils d'administration etc de ces institutions. Il est donc convenu que l'association débutera sans prévoir les institutions comme membre. Malgré cette décision, il est évident que si l'assemblée générale décide un jour de modifier les statuts pour permettre l'acceptation des institutions en tant que membres, le principe « une personne, une voix » devrait subsister, ce qui signifie que tous les votes d'électeurs (institutions ou personnes seules) doivent être comptés avec le même poids.

## Article 7 Ressources

- Contributions privées : L'acceptation de ces contributions soulève des questions éthiques qui ne doivent pas être négligées. L'assemblée générale décide qu'il n'y a pas lieu à changer les



statuts en prévention d'éventuels conflits et ce sera au comité élu d'utiliser le bon sens dans l'acceptation ou pas de ces contributions, ainsi que des éventuels demandes de publicité.

## Article 10 Comité

- Composition du comité : SW fait une proposition pour la structure du comité, ayant pour but d'avoir une représentativité équilibrée des 4 types d'institutions nationales: 1) hautes écoles; 2) centre de recherche; 3) musées, sociétés, conservatoires et jardins botaniques et zoologiques; 4) centres de données. Les statuts sont modifiés pour devenir plus souples et permettre que (à faute de candidats) la présence de ces 4 types de structures dans le comité ne soit pas obligatoire, mais plutôt idéale.
- Conflit Trésorier-Salarié: La composition du comite présentée, propose SW en tant que trésorière/secrétaire. Il est donc important de définir comment gérer la situation si pendant ce premier mandat SW devient employée rémunérée de l'association. Il est clair pour l'assemblée générale que dans ce cas, SW continuera dans le comité, mais avec seulement une voix consultative (comme il est prévu par les statuts). Dans cette éventualité, le comité avisera le besoin de remplacement de SW par un autre membre (pour maintenir une composition en nombre impair) et prendra les mesures nécessaires le cas échéant.

### Article 11 Organe de vérifications des comptes

- Fiduciaire : L'assemblée générale se questionne sur le besoin de statuer sur un éventuel recours aux services d'une fiduciaire dans le cas où les comptes devenaient trop importantes pour être gérés par le comité. Il est rappelé que même dans une telle éventualité, l'organe de vérification des comptes doit rester de constitution interne, soit par des membres de l'association.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, SW met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération: L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à la majorité. Des présents se sont abstenus:

Beatrice SENN, Institut fédéral de recherches WSL Gian-Reto WALTHER, Office Fédéral de l'Environnement Juanita OLANO, Schweizerische Vogelwarte

Les présents ayant voté le projet de statuts deviennent, ainsi, membres de l'association SwissBOL (cf la volonté exprimée par écrit sur la feuille de présence faite passer par SW en début de séance).

**2**ème **délibération**: L'assemblée générale constitutive accepte la proposition présentée par SW pour la constitution du comité.

Association Swiss Barcode of Life Centre Suisse de Cartographie de la Faune Passage Max-Meuron 6, CH-2000 Neuchâtel



- Président: Jan PAWLOWSKI, Université de Genève
- Co-Vice-président: Christoph SCHEIDEGGER, Institut fédéral de recherches WSL
- Co-Vice-président: Michel SARTORI, Musée de Zoologie de Lausanne
- Co-Vice-président: Yves GONSETH, Centre Suisse de la Cartographie de la Faune
- Trésorière: Sofia WYLER, Université de Genève

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée de deux exercices sociaux arrivant donc à échéance le 31 décembre 2016. Un remplacement pendant cette première période est envisageable dans le cas où un des membres du comité devient salarié de l'association.

Les membres du comité ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

3ème délibération : L'assemblée générale constitutive élit l'organe de vérifications des comptes.

SW invite ceux qui le désirent à candidater pour exercer un mandat de vérificateur des comptes. Deux membres sont ainsi désignés:

Alice CIBOIS, Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Genève Yamama NACIRI, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

SW remercie les personnes présentes, ainsi que les membres du Comité élu et l'organe de vérifications des comptes. L'assemblée est levée à 11h45.

### Remarques:

L'assemblée générale a été suivie d'un repas. Un débat sur la stratégie à adopter pour la demande de fonds pour l'association, animé par Jan Pawlowski, a eu lieu dans l'après-midi, sans qu'il aie de prise de décisions.

### Annexes:

- Liste des personnes présentes
- Statuts adoptés



Nom	Institution	Présence	Membre
Alice Cibois	Muséum d'Histoire Naturelle de Genève	Alison	×
Beatrice Senn	WSL WSL	B. Socie	
	WSL	Col 21	42
Christoph Scheidegger	Université de Neuchâtel	Delath-	- X
Claire Le Bayon	Université de Neuchâtel	1) Marcas	X
David Singer		151.7	A
Edward Mitchell	Université de Neuchâtel	Le Was	-X
Enrique Lara	Université de Neuchâtel	01/4	
Gian-Reto Walter	Office Fédéral de l'Environnement	Tellalle	. ,
Hélène Niculita-Hirzel	IST //	201	5.4
Jacques Thiébaud	Karch-Genève	1422	X
Jan Pawlowski	Université de Genève	Van.	×
Jessica Litman	Musée d'Histoire Naturelle de Neuchâtel	Hm	X
Joana Amorim Visco	Université de Genève	0	
Juanita Olano	Schweizerische Vogelwarte	J. olmo	
Jürg Frey	Agroscope	Caro	K
Laurent Vuataz	Musée de Zoologie de Lausanne	6. Var	X
Loïc Pellissier	Université de Fribourg		
Marco Bernasconi	Natur-Museum Luzern	MS	×
Marilena Palmisano	ZHAW	0	
Michel Sartori	Musée de Zoologie de Lausanne		X
Olivier Glaizot	Musée de Zoologie de Lausanne	1	×
Pascal Stucki	Aquabug	Shedi	2
Patrick Rohner	Universität Zürich	Roler	$\sim$
Rainer Neumeyer	EGZ = SUCIETP ENTOWOL. OF ZANIO	Earl Ww	4/X
Sebastian Kiewnick	Agroscope	Spril	WX
Sofia Wyler	Université de Genève	V.rs. Vlen	×
Stefan Ungricht	ETH Zürich SEG Schwiz. Entomol. G.C.	Steps Up	X
Wolf Blanckenhorn	Universität Zürich	1000 8114	iX
Yamama Naciri	Conservatoire et Jardin botaniques de Genève	7/1	X
Yannick Chittaro	Centre Suisse de la Cartographie de la Faune	Club	1
Yves Gonseth	Centre Suisse de la Cartographie de la Faune	40	X
I ves Gonsein	Centre Guisse de la Gartographic de la Faune	100	